



2016 DDCT 97 Subventions (363 235 euros) à 58 associations pour le financement de 59 projets sur les quartiers politique de la ville parisiens. Appel à projet citoyenneté, laïcité et valeurs de la République 2016.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les attentats de l'année 2015 ont renforcé la nécessité d'agir en faveur de l'appropriation des valeurs républicaines, de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme et du décryptage de l'information.

La Municipalité parisienne a souhaité mobiliser l'ensemble de ses politiques publiques pour agir en faveur de la citoyenneté, de la laïcité et de l'égalité, afin de répondre au besoin qui s'est manifesté avec force à l'occasion de ces événements tragiques mais aussi à travers l'élan de mobilisation du 11 janvier 2015.

Dans les quartiers populaires parisiens, des rencontres avec les habitants et les acteurs de proximité, organisées immédiatement après les attentats ont fait apparaître la nécessité de renforcer le dialogue, l'existence de besoins partagés par les acteurs et une réelle volonté d'agir pour rapprocher les habitants et favoriser la connaissance de l'autre en s'appuyant sur des initiatives de proximité.

Dès l'année 2015, des premières mesures fortes ont été prises par la Mairie de Paris : création de la carte du citoyen de Paris et de la plate-forme « je m'engage.paris.fr », doublement du nombre de jeunes accueillis en service civique à la Ville de Paris ou encore réalisation de formations sur la citoyenneté pour tous les jeunes en emploi d'avenir à la Ville de Paris. L'année 2016 a également permis à la collectivité parisienne de se positionner comme un acteur fortement engagé dans les politiques de formations des acteurs de terrain.

Pour répondre à ces besoins, un appel à projets a été lancé en 2015 en direction des associations intervenant dans les quartiers politique de la Ville. Parce que le travail sur la durée est nécessaire pour soutenir les initiatives associatives promouvant la laïcité, permettant des actions de proximité en matière de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme comme celle s'inscrivant dans le champ de la maîtrise des réseaux sociaux, de l'éducation à l'outil internet, aux médias et à l'information, un nouvel appel à projet a été lancé en 2016.

Les subventions qui vous sont présentées sont le résultat de cet appel à projets et vont permettre la réalisation d'actions, dans les 8 arrondissements concernés par la politique de la ville, visant à :

- Renforcer le dialogue autour des valeurs de la République, en faisant émerger des questionnements, en facilitant leur formulation pour favoriser une expression qui dépasse les

représentations qui peuvent parfois diviser et éloigner les habitants d'un même quartier. Développer des actions de sensibilisation et de connaissance de la laïcité, permettre, de cette manière, un débat dans le respect de chacun, la bienveillance et la neutralité.

- Lutter contre les préjugés, les discriminations, et toutes formes de rejet par la déconstruction des représentations racistes, antisémites, par une meilleure connaissance des autres, par une sensibilisation à la diversité des parcours de vie et des références culturelles, par la transmission du cadre de la loi.

- Comprendre et décrypter l'information, à travers une meilleure appréhension des médias, du fonctionnement des réseaux sociaux et, de manière plus générale, des échanges sur Internet ; donner du sens à la liberté d'expression à travers la mise en place et la construction avec les habitants, dont notamment les plus jeunes d'entre eux, d'outils d'information, d'expression et d'analyse du débat public.

Aussi, je vous propose d'attribuer des subventions, pour un montant global de 363.235 euros, aux 58 associations suivantes, réparties selon les engagements comme suit :

« Renforcer le dialogue autour des valeurs de la République » : 22 actions pour un montant de 110.882 euros

« Lutter contre les préjugés, les discriminations, et toutes formes de rejet » : 16 actions pour un montant de 83.853 euros

« Comprendre et décrypter l'information » : 21 actions pour un montant de 168.500 euros

Afin de renforcer le dialogue autour des valeurs de la République

Une subvention de 2 700 euros à l'ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (14^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Jeune citoyen de Paris ! Un cycle de découverte » qui vise à l'accompagnement de deux groupes d'adolescents arrivés en France depuis moins de 3 ans et/ou habitants dans des quartiers populaires pour découvrir les institutions et les valeurs de la République. Afin de développer un rapport positif aux institutions, il s'agit d'un programme pédagogique actif et inclusif, de découverte des lieux de la ville de Paris dans lesquels s'exercent la démocratie, où les décisions sont prises et où la vie quotidienne des parisiens est administrée.

Une subvention de 3 000 euros à la MAISON DES FEMMES DE PARIS (18^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Unies contre le racisme et l'obscurantisme » qui veut réaffirmer l'importance du féminisme laïc et antiraciste et à lutter contre les discriminations racistes et sexistes. L'action se décompose en ciné/débats autour de films traitant des différentes formes de racisme suivis de débats pour faire émerger le dialogue auprès d'un public de femmes, et en Laïcité/Talk qui sont des réunions et débats thématiques avec des militantes féministes et des femmes de toutes origines pour réaffirmer les fondamentaux des valeurs et des pratiques laïques dans les associations et groupes défendant les droits des femmes.

Une subvention de 3 000 euros au CENTRE D'INFORMATION DES FEMMES ET DES FAMILLES DE PARIS (11^e, 13^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Femmes citoyennes dans les valeurs de la République : laïcité et conquête pour les droits, même combat » qui a pour but d'apporter des éléments de langage et de réflexion pour partager les valeurs de la République dans un contexte bienveillant, en apportant des connaissances, historiques, sociologiques et surtout juridiques sur le triptyque républicain et la laïcité. Cette action se fait sous forme d'ateliers à destination des enfants scolarisés et du public des quartiers et comporte aussi deux formations en direction des professionnels.

Une subvention de 3 000 euros au RESEAU MOM'ARTRE (20^e) pour le projet « Place à la Palabre » qui veut renforcer le dialogue entre les enfants, les familles et les habitants, sensibiliser à la diversité culturelle, développer les valeurs de citoyenneté et de vivre ensemble et faciliter la compréhension des médias et de l'information. Il s'agit d'un programme d'actions de médiation culturelle et d'ateliers artistiques favorisant l'expression des enfants, des familles et des habitants au sein du quartier Python-Duvernois.

Une subvention de 3 000 euros à l'association SOLEIL BLAISE (20^e) pour le projet « Partageons nos valeurs : le pari d'un apprentissage collectif d'une laïcité inclusive » qui veut réaffirmer les valeurs de l'association en partageant et s'appropriant les valeurs de la République en facilitant l'expression de chacun par le partage d'expériences et l'analyse de ses propres pratiques. Cette formation action, doit permettre une réappropriation collective de la laïcité comme levier pour mieux vivre ensemble, en se nourrissant de connaissances précises sur la laïcité et les discriminations.

Une subvention de 3 182 euros à la LIGUE D'IMPROVISATION FRANCAISE IDF/PARIS (18^e, 19^e) pour le projet qui veut renforcer le dialogue autour des valeurs de la République, lutter contre les préjugés et ce grâce à la pratique d'une activité culturelle où l'espace de jeu permet de s'interroger. Le but est d'inculquer les valeurs de l'improvisation en écho aux valeurs de la République lors de deux stages d'initiation à l'improvisation théâtrale durant les vacances scolaires pour des jeunes de 12 à 17 ans.

Une subvention de 4 000 euros à l'association ESPRIT, SAVOIR, SPORT ET EQUITE – ESSE (19^e) pour le projet « Débats citoyens et mieux-vivre ensemble » qui veut prévenir l'endoctrinement et la dérive sectaire en luttant contre l'isolement et en redonnant vie aux mots et à la critique. Pour cela, il est proposé de susciter le débat sur des thèmes choisis par les jeunes avec un intervenant, expert en la matière, à même de répondre aux questions des participants et d'échanger sur leur vision des choses. Le but est d'éveiller leur sens critique, et les doter les jeunes d'outils de compréhension de la société et des médias.

Une subvention de 4 000 euros à LA COMPAGNIE À L'AFFÛT (13^e) pour le projet « Le Théâtre-Forum outil de sensibilisation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations » qui veut mettre le théâtre-forum, une pratique participative innovante, comme outil pédagogique au service d'une meilleure appréhension et appropriation, par les jeunes et plus largement les habitants des quartiers populaires, des valeurs de la République et les notions qui en découlent, L'un des buts est d'instaurer des habitudes de dialogue chez les jeunes : apprendre à écouter l'autre, à comprendre son point de vue, à analyser ses arguments et élaborer le cas échéant une réponse. Une subvention de 4 000 euros à l'association LEO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE (14^e, 18^e) pour le projet « Les

ambassadeurs-drices de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations avec le programme « Démocratie et courage » qui veut sensibiliser les jeunes et les professionnels à la prévention des discriminations. Cette action débute par une formation à destination de jeunes volontaires entre 18 et 30 ans qui sont à la recherche d'engagement et des bénévoles du centre social Maurice Noguès qui animeront les ateliers dans les établissements scolaires et les structures socio-éducatives de proximité.

Une subvention de 4 000 euros à l'association LES PETITS DEBROUILLARDS ILE-DE-FRANCE (19e) pour le projet « Être Humain / Vivre Ensemble dans le 19e » qui veut favoriser le dialogue en se basant sur des méthodologies relevant de la démarche expérimentale. Ce programme permet de traiter du point de vue des sciences, les questions de racisme, de discriminations, d'égalité et d'Être humain. Il se décompose entre des ateliers avec des jeunes de 10 à 15 ans, un travail autour d'une exposition dans les structures de quartier et d'une restitution dans l'espace public.

Une subvention de 4 000 euros à l'association MÉMOIRE DE L'AVENIR (11e, 18e, 19e, 20e) pour le projet « Partage et co-construction de dynamiques d'apprentissage » qui veut mettre en relation la pratique artistique avec le thème de la laïcité et du multiculturel. Cette action s'adresse aux acteurs des territoires afin de leur permettre si besoin de renouveler leurs pratiques d'intervention, de diagnostiquer et identifier les problématiques concrètes rencontrées sur le terrain, développer une posture d'ouverture et de non directivité. Chaque module dure 3 jours.

Une subvention de 4 000 euros à l'association SOS CASAMANCE (18e) pour le projet « La République et Moi » qui veut par le biais d'ateliers, permettre aux habitants des quartiers, de débattre, de partager des réflexions autour des valeurs de la république, liberté, égalité fraternité, et d'acquérir les moyens et outils de les promouvoir face au racisme, aux discriminations, et à l'antisémitisme.

Une subvention de 5 000 euros à l'association "CAP* OU PAS CAP ?" (*COMPRENDRE ET AGIR À PARIS) (11e) pour le projet « Ensemble notre quartier » qui veut faire vivre aux jeunes la citoyenneté et les valeurs de la République, à travers une démarche pédagogique qui les amène à exprimer et à réaliser leurs idées pour améliorer le vivre ensemble au sein de leur quartier. Cette action vise les jeunes de 14 à 17 ans du quartier de la Fontaine-au-Roi.

Une subvention de 5 000 euros à l'association DECI-DELA (11e, 19e) pour le projet « Ateliers de sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble » qui veut sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans aux notions fondamentales de la citoyenneté, du vivre ensemble et de la tolérance envers les personnes et les idées. Ce projet s'appuie sur une méthodologie basée sur la pédagogie active et des outils numériques ludo-éducatifs. Les connaissances et compétences développées par les enfants au cours des ateliers doivent donner les clefs pour vivre en société et se préparer à leur vie de citoyen.

Une subvention de 5 000 euros à l'association ENQUÊTE (10e, 14e, 17e, 18e, 19e, 20e) pour le projet « Ateliers de découverte de la laïcité et des faits religieux pour les adolescents » qui veut aborder avec des adolescents la laïcité et les faits religieux dans une stricte neutralité vis à vis des différentes convictions, religieuses et athées. Le but est de conduire avec le groupe un projet de recherche collectif qui répondra à un questionnement sur la laïcité et les faits religieux défini en commun. L'éducation aux médias et au droit sont au cœur du projet.

Une subvention de 6 000 euros à l'association SOS RACISME - TOUCHE PAS A MON POTE (14^e) pour le projet « Viens on sort dans le XIV^e ! » qui veut faire vivre les valeurs de la république et favoriser le vivre ensemble au travers de rencontres et d'échanges entre jeunes français issus de quartier politique de la ville et jeunes réfugiés. Le but est de permettre à des jeunes mineurs réfugiés qui sont en centre d'accueil de demandeur d'asile (Pernety 14^e) de débattre sur les valeurs de la république avec les jeunes du quartier de la porte de Vanves et ce en lien avec les structures de proximité du quartier.

Une subvention de 8 000 euros au CENTRE D'ACCUEIL ET DE MEDIATION RELATIONNELLE EDUCATIVE ET SOCIALE (10^e) pour le projet « Marianne dans nos yeux » qui veut combattre les préjugés et donner corps aux valeurs républicaines en offrant à des publics, dont certains en sont éloignés culturellement et linguistiquement, la possibilité de se les approprier concrètement. Le projet comprend trois volets solidaires mais autonomes : un atelier de lecture des images filmées - un atelier hebdomadaire de fabrication d'objets audiovisuels - La production collective, encadrée par le réalisateur, d'un film documentaire sur le processus des 2 ateliers.

Une subvention de 8 000 euros à l' ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION, L'ESPACE ET LA REINSERTION DES MALADES ADDICTIFS (ACERMA) (18^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Toi, Moi & Co » qui veut redonner la parole aux jeunes et les aider à se construire une identité citoyenne plus forte face aux sollicitations dommageables et aux comportements à risque, en leur permettant de s'engager dans des pratiques artistique exigeantes et valorisantes mettant au centre de leurs actions la notion de citoyenneté. Le thème de cette prochaine édition sera « Frontière».

Une subvention de 8 000 euros à l'ATELIER DU REGARD (18^e) pour le projet « Aux films citoyens! » qui veut permettre à une classes de 4^{ème}, du collège Daniel Mayer dans le 18^{ème} de promouvoir au sein du collège les valeurs de la République Française en réalisant deux films citoyens de 4 minutes maximum autour de la notion de liberté individuelle et de liberté collective. Ces films citoyens pourront être par la suite visionnés par les futurs élèves qui entreront dans le collège afin qu'ils se familiarisent avec les droits et devoirs de tous les collégiens.

Une subvention de 5 000 euros à l'association TRIBUDOM (19^e) pour le projet « atelier cinéma citoyen avec les élèves du collège Bergson » qui est un projet cinématographique 2.0, participatif, pédagogique qui utilise le cinéma pour donner aux participants des clés de compréhension de la société laïque dans laquelle ils vivent à l'ère du numérique. Ces ateliers seront menés avec des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} sur la base du volontariat en axant particulièrement le travail sur les problématiques liées à la citoyenneté et la laïcité.

Une subvention de 7 000 euros à l' ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CONTRE L'EXCLUSION (ADAGE) (18^e) pour le projet « Femmes des quartiers : le numérique au service de la citoyenneté » qui veut créer des espaces d'échange et des ateliers autour des grands thèmes citoyens, pour permettre à des femmes en précarité de s'approprier les outils numériques afin de mieux comprendre, analyser les informations et développer leur autonomie. L'action se décompose selon 3 modes : ateliers débats autour de la citoyenneté - Ateliers d'initiation bureautique et navigation internet - Accompagnement à l'élaboration et la production collective d'un blog.

Une subvention de 12 000 euros à l'association PANGÉE NETWORK (18^e, 20^e) pour le projet « Laïcité J'écris ton nom II » qui veut, à la suite des ateliers "Laïcité j'écris ton nom", que les stagiaires d'écoles de la 2e chance réalisent 4 émissions de radio portant sur les valeurs de la République, sur l'antenne de Radio Aligre. L'organisation des 4 ateliers débats autour des grands thèmes de la laïcité, de l'égalité, de la liberté et de la fraternité sera enrichie d'une présentation des collections de la Bibliothèque Nationale de France lors de ces ateliers qui seront enregistrés et éditorialisés par les stagiaires, encadrés par les journalistes de la radio et l'équipe de Pangée Network.

Afin de lutter contre les préjugés, les discriminations, et toutes formes de rejet

Une subvention de 3.000 euros à l'ASSOCIATION DE CULTURE BERBERE (20^e) pour le projet « Atelier théâtre et citoyenneté jeunesse » qui veut sensibiliser des enfants par le théâtre à des notions citoyennes en offrant un cadre d'appropriation de ces valeurs dans une démarche participative qui associe parents et enseignants. Il s'agit de proposer des outils simples et pédagogiques, pour aborder ces notions complexes. Les personnages incarnés dans la pièce qui servira de fil conducteur à l'ensemble de l'action, sont des animaux qui s'interrogent sur la place de chacun.

Une subvention de 14.853 euros à l'ASSOCIATION PREVENTION DU SITE DE LA VILLETTE (19^e) pour 2 projets « Formation sur la gestion du fait religieux et la laïcité pour les professionnels » et « Education aux médias, éducation à la citoyenneté ». Le projet « Formation sur la gestion du fait religieux et la laïcité pour les professionnels » met en œuvre un cycle de formation composé de 2 jours d'apports théoriques et de 3 demi-journées d'analyse de la pratique avec la constitution d'une boîte à outil destinée à accompagner les professionnels dans le gestion du fait religieux. L'action se terminera par un séminaire de restitution avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le projet « Education aux médias, éducation à la citoyenneté » veut poursuivre l'expérimentation des cycles de sensibilisation aux questions de laïcité, d'égalité, de citoyenneté, à destination d'enfants (dès 8 ans), d'adolescents, d'adultes, habitants et/ou scolarisés en quartier politique de la Ville, et accompagnés par une structure socio-éducative.

Une subvention de 7 000 euros à l'association DS URBA CONSULTANTS (13^e) pour le projet « les valeurs de la république et les citoyens -enfants, jeunes et parents du quartier Interne Loëb » qui veut faire observer les comportements racistes, discriminants ou stigmatisant dans son environnement ou son comportement, apporter les éclairages de la loi et aider à utiliser les réseaux sociaux de façon pertinente et éclairée. L'action s'articule autour de balades d'observation dans l'espace public, d'ateliers sur les usages d'internet et de visites de monuments républicains ou historiques. Chaque participant élabore un carnet de route tout au long du projet.

Une subvention de 7 000 euros à l'association SPORT DANS LA VILLE (19^e) pour le projet « Création du programme « Tous Citoyens » » qui veut transmettre à un groupe de jeunes un « patrimoine culturel citoyen » qui réunirait des connaissances sur les valeurs de la République et la lutte contre les discriminations, afin de faire de ces jeunes des porteurs de message auprès de leur entourage. Les trois cycles de 6 ateliers ou visites (Face aux media - A la rencontre des Institutions - Ouverture Culturelle) se termineront par des restitutions dans le quartier.

Une subvention de 1 000 euros à la COMPAGNIE CONFIDENCES (18^e, 19^e, 20^e) pour le projet qui consiste à sensibiliser les élèves des collèges aux thèmes du racisme, de l'antisémitisme, du sexisme, de l'homophobie et de la lutte contre les discriminations, à l'aide d'un travail d'atelier-théâtre autour de petites scènes qui abordent ces thématiques. Il permet de dialoguer autour des valeurs de la République et du respect de la loi dans notre société laïque.

Une subvention de 3 000 euros à l'association BÂTISSEUSES DE PAIX (11^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Laïcité, République, Citoyenneté » qui veut que chaque participant s'approprie des repères fondateurs de la Citoyenneté et de l'idéal républicain grâce à des visites guidées de lieux emblématiques des valeurs républicaines et d'entretiens avec des grands témoins.

Une subvention de 3 000 euros à l'association GENERATION FREEDOM RIDE - LE COLLECTIF (18^e, 19^e) pour le projet « Mur-Forum Rosa Parks - Édition n°2 / thème jeunesse » qui veut encourager l'engagement et la participation active des jeunes par l'utilisation d'outils démocratiques ainsi que favoriser la sensibilisation, la réflexion et la discussion pour faire tomber les préjugés racistes et sexistes à travers des débats et ateliers. « Rosa Parks fait le mur » est une résidence artistique participative. Chaque année 3-4 artistes du graffiti, du street art et de l'art contemporain sont invités à collaborer avec les habitants pour la réalisation de plusieurs œuvres. Pendant un an, les œuvres abordent un seul et même thème choisi par un collège d'acteurs locaux et abordant une problématique du territoire. Pour 2016, c'est le thème de la jeunesse qui a été retenu, suite aux affrontements fréquents entre des bandes rivales de jeunes du 18^e et du 19^e et dans un contexte post - attentats.

Une subvention de 4 000 euros à LA COMPAGNIE DU SON DES RUES (18^e) pour le projet d'initiation et de réalisation d'un documentaire qui s'inscrit dans la continuité d'un travail filmique sur Aimé Césaire, commencé en 2013. Ils proposent à de nouveaux collégiens d'une section SEGPA de devenir les ambassadeurs d'un travail de recherche et de mémoire sur l'histoire de la Martinique inscrite dans l'histoire des colonisations. Le film témoignera des questionnements des jeunes sur leur propre histoire et sur leur généalogie, il posera leurs interrogations : quelles sont leurs filiations, d'où vient leur métissage, à quelle société appartiennent-ils, quels sont leurs droits.

Une subvention de 5 000 euros à l'ASSOCIATION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE D'INTEGRATION (ASI) (17^e) pour le projet « Lutte contre les discriminations, les exclusions, et toutes formes de rejet » qui veut soutenir les victimes de discrimination et favoriser leur intégration dans la société, les sensibiliser aux mécanismes des préjugés et de l'intolérance et faire apprécier la diversité à sa juste valeur en promouvant la tolérance. Cette action passe par les permanences d'accueil au siège de l'association, des ateliers d'information de prévention et une formation pour les bénévoles de l'association.

Une subvention de 7 000 euros à l'association D'UNE LANGUE A L'AUTRE (11^e, 14^e, 18^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Grand Concours Kamishibai plurilingue : un projet pour le vivre ensemble par l'ouverture aux langues » qui veut valoriser la grande diversité des langues de l'immigration, et faire de tous nos enfants les ambassadeurs d'une France ouverte et apaisée en proposant un projet fédérateur pour combattre les discriminations et favoriser le vivre ensemble. Le concours « Kamishibai plurilingue » et l'exposition itinérante propose aux professionnels de l'éducation et aux enfants un projet créatif ouvert sur la diversité de langues à travers la création d'une histoire avec une

dimension plurilingue (au moins trois langues) et adaptée à l'outil kamishibai, un moyen magique de raconter des histoires.

Une subvention de 7 000 euros à l'association PIÈCES MONTÉES (20^e) pour le projet « Culture de l'Inclusion et inclusion des Cultures » qui veut traiter de 2 ou 3 thèmes d'inclusion /exclusion lors de chaque rendez-vous par une sensibilisation ludico-artistique. Chaque session se compose de trois temps forts : 1 temps sensibilisation + 2 temps artistiques : 1/ Jeux de rôle faisant vivre aux participants différentes situations d'exclusion/inclusion suivi d'échanges et recherches de solutions, selon une méthodologie non confrontante (communication non violente) avec l'appui d'experts sur ces questions 2/ Poursuite des échanges via le média artistique: les artistes aident les participants à créer des petites formes écrites ou orales (poèmes, haikus, proverbes) pour mettre l'expérience en mots . 3/ Des participants d'un atelier de slam mené par Nen Terrien concluent avec des improvisations autour des thèmes du jour.

Une subvention de 7 000 euros à l'association SCIENCE TECHNOLOGIE ART RECHERCHE (STAR) (10^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Cycle d'ateliers/projections "Vous avez dit discriminations ? » qui veut, à travers des ateliers/projections/jeux, stimuler auprès d'un jeune public fragilisé, mais aussi des parents et d'éducateurs la réflexion sur les discriminations pour leur permettre d'en cerner les enjeux et de surmonter les obstacles. Outre les supports filmiques de l'association, le jeu "Distinct'Go, les jeunes interrogent les discriminations" sera utilisé.

Une subvention de 7 000 euros à l'association ZARTS PROD (20^e) pour le projet « Sur la Route » qui veut accompagner un groupe à imaginer, concevoir, préparer, monter et présenter une radio en 'live' sur la thématique de la discrimination raciale. L'action vise à encourager l'écoute, le respect, l'ouverture à l'autre, valoriser les participants en faisant appel à leur expérience et leur créativité et développer le travail de groupe. Des partenariats sont envisagés avec le théâtre de la Colline, la Manufacture 111, le centre d'animation Louis Lumière, la Maison des Fougères et l'Espace Jeune Paul Meurice.

Une subvention de 8 000 euros au CENTRE PAROISSIAL D'INITIATIVES JEUNES (CEPIJE) (14^e) pour le projet « le 14^{ème} pluriel en marche contre les discriminations » qui veut sensibiliser à la question des discriminations, informer, partenaires et jeunes sur le cadre légal, et appréhender les mécanismes de construction et de déconstruction des préjugés chez les jeunes. Il est prévu de proposer aux partenaires une journée de formation sur les représentations de la discrimination co animée par le MRAP. Suite au film documentaire réalisé par les jeunes en 2015-2016 "L'Islam et la peur et si je n'avais plus peur" l'action prévoit d'organiser en itinérance sur les structures jeunesse du 14^e des temps d'échange (co animation jeunes et MRAP).

Afin de comprendre et décrypter l'information

Une subvention de 4 000 euros à LA COMPAGNIE DES REVES AYEZ (17^e, 18^e) pour le projet « LES JEUNES PARLENT AUX JEUNES » qui veut continuer, approfondir et élargir l'action commencée en 2015 en utilisant les supports audiovisuels réalisés avec des jeunes durant les ateliers de tournages. Il s'agit donc d'organiser des débats menés par des jeunes auprès d'élèves de collèges des 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements en partant du travail de réalisation de films effectué, afin de les faire réfléchir sur les conséquences du rejet sous toutes ses formes.

Une subvention de 5 000 euros à l'association DOUBLE FACE (20^e) pour le projet « Atelier d'expression multimédia: Un « Web documentaire » sur le quartier Davout - Partie 2 » qui veut poursuivre le développement d'un site « Web documentaire » qui présente un agencement de films interactifs réalisés par des jeunes de 10 à 16 ans du quartier Davout sur le thème « Citoyenneté, laïcité et les valeurs de la République.

Une subvention de 5 000 euros à la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PARIS (19^e, 20^e) pour le projet « Emergence et accompagnement de médias d'initiative jeune » qui veut former de 15 à 20 adultes (professionnels partenaires et bénévoles des associations locales), qui accompagneront les jeunes ayant des projets individuels ou collectifs. La création d'une plateforme dédiée sur internet doit permettre une large diffusion des projets produits.

Une subvention de 6 000 euros à l'association ACTIONS JEUNES (17^e) pour le projet « web TV : je comprends et je commente l'actualité! » qui veut mettre en place Web TV avec une heure d'émission toute les deux semaines élaboré par une vingtaine de jeunes autour des sujets d'actualité et du quotidien. Ce projet permet aux jeunes de s'informer, d'opposer leurs points de vue et d'écouter la parole de l'autre afin de créer leurs propres opinions.

Une subvention de 7 000 euros au RÉSEAU RAJE (20^e) pour le projet « SOS Citoyenneté : la radio au service de l'éducation aux médias et de l'expression des jeunes » qui veut : initier un groupe d'enfants entre 3 et 12 ans accueillis au sein de la Maison des Fougères aux outils médiatiques, à travers la réalisation de micro-trottoirs radiophoniques et animer un atelier radiophonique avec un groupe de jeunes de 16 à 22 ans, accueillis au sein de l'Espace Jeunes Paul Meurice, à travers l'enregistrement de chroniques radio sur des sujets citoyens et culturels. L'objectif commun aux deux actions est de favoriser un projet citoyen pour faire émerger une identité positive du quartier.

Une subvention de 10 000 euros à l'association ETHNOART (10^e, 18^e, 19^e, 20^e) pour le projet « l'anthropologie au service du vivre ensemble » qui veut reconduire et approfondir ses actions en faveur d'une réflexion collective et citoyenne autour de la laïcité et des valeurs de la République au sein des écoles. Pour ce faire, ils proposent de découvrir les apports de l'anthropologie et de mener une réflexion sur les enjeux du vivre ensemble en travaillant autour de 3 axes : Les figures de l'étranger : stéréotypes et discriminations - Pratiques religieuses et laïcité - Rumeurs, images réseaux sociaux. Une restitution est prévue au sein des établissements scolaires. Ils proposent aussi des sessions de formation à destination des acteurs sociaux parisiens (bénévoles et professionnels) dans leurs locaux en mars, avril, mai et juin 2017. Les thématiques reprennent les axes présentés plus haut.

Une subvention de 10 000 euros à l'association MAISON DES COPAINS DE LA VILLETTE (19^e) pour le projet « Média de quartier "quartier Web-info" » qui veut poursuivre le projet de création d'un média de quartier "Paris Nord Est" afin de donner aux jeunes, accompagnés par les associations et des journalistes, un outil d'expression partagé et de débat citoyen et développer ainsi leur esprit critique. Depuis le mois de mars 2015, un partenariat solide entre plusieurs associations du secteur Flandre (19^e) s'est construit autour de ce projet (MCV, Korhom, Clichés Urbain, APSV, Antenne Jeunes, ADCLJC 18e...).

Une subvention de 2 000 euros à l'association KORHOM (19^e) pour le projet «Public Averti » qui veut initier à la compréhension et au décryptage des images et vidéos, proposer une découverte critique des médias et autres sources d'information (notamment les réseaux sociaux), faire découvrir des outils journalistiques et développement des compétences en matière d'expression sur différents supports (photos, texte, vidéos, sons...). 28 ateliers d'1h30, pour un groupe de 10 jeunes de 12-14ans (en 5^e- 4^e) sont prévus.

Une subvention de 2 500 euros à l'association LE MOULIN (14^e) pour le projet « Ateliers d'éducation aux médias et à l'information » qui veut réaliser une "chaîne d'actualité" sur la Web Télé de l'association LE MOULIN afin de permettre de comprendre et d'utiliser des médias en toute autonomie en tant que lecteurs, producteurs et diffuseurs d'informations. L'éducation aux médias et à l'information contribue à préparer les enfants/jeunes d'aujourd'hui à devenir les citoyens de demain. Apprendre à chercher une information et à en identifier la source, comprendre les mécanismes de fabrication de l'information et de l'image, concevoir soi-même des journaux télévisés, des émissions d'information pour la Web télé de l'association. Les ateliers d'éducation aux médias auront lieu tout au long de l'année scolaire.

Une subvention de 3 000 euros au CENTRE EPINETTES FAMILLE INSERTION ACCUEIL (CEFIA) (17^e) pour le projet « Image, internet et citoyenneté 2 » qui veut responsabiliser les jeunes du centre et leurs familles sur l'usage d'internet, amener les jeunes à développer un esprit critique vis à vis des images et informations véhiculées par internet et les réseaux sociaux et sensibiliser les parents, afin qu'ils préservent leurs enfants des risques liés à l'usage non contrôlé d'internet. L'action sera réalisée auprès des jeunes et de leurs parents lors de modules spécifiques.

Une subvention de 4 500 euros à l'association LES VOIX ANDALOUSES (20^e) pour leur projet « SwagMag, webzine culturel par et pour les jeunes » qui veut éduquer les jeunes aux techniques et culture numériques; apprendre à sourcer l'information sur internet, croiser les sources pour reformuler et concevoir l'argumentaire de sa propre opinion. Apprendre à diffuser et assumer publiquement ses propos. L'action de réaliser un webzine s'articule autour d'ateliers hebdomadaires (l'un au collège Besson, l'autre extérieur au collège et ouvert à tous les jeunes du quartier).

Une subvention de 3 500 euros à l'ASSOCIATION BLVL FESTIVAL (20^e) pour le projet « HOAX : comprendre et utiliser les nouveaux médias » qui veut permettre de : - Comprendre internet : en développant une approche constructive et approfondie des usages d'internet - Eduquer à l'image : en apprenant à décrypter et à sourcer une image, à analyser les montages et photomontages - Eduquer aux médias : analyser la production. L'action consiste en un atelier d'éducation aux nouveaux médias organisé sous la forme de 8 séances, 2 heures par semaine, dans deux structures jeunesse des quartiers.

Une subvention de 5 000 euros à l'association LABOMATIQUE (19^e) pour le projet « Atelier d'éducation aux médias à Chaufourniers - Formations des jeunes reporters de TV Cité Rouge » qui veut - Éduquer aux médias (TV, médias sociaux, etc.) par une lecture critique et distanciée de leurs contenus, et une initiation aux langages et aux formes médiatiques- Eduquer à l'image fixe et en mouvement, en passant par un apprentissage technique. L'atelier se déroulera de manière hebdomadaire à raison de quatre heures pour un groupe de 17 jeunes environ (séparé sur deux créneaux horaires de 2h). Il alternera le décryptage de l'actualité sur différentes sources actuelles (presse télévisée, écriture, médias numériques) avec une large place au débat, et la réalisation de reportages audiovisuels pour la télévision de quartier en créant des sujets qui concernent les jeunes et leur quartier.

Une subvention de 23 000 euros à l'association LES AMIS DE LATÉLÉLIBRE (multisites) pour le projet « Stop Intox - un projet global d'éducation aux médias et à internet. Poursuite du projet débuté 2015 » qui veut agir contre les préjugés et les fractures qui morcellent la population française en utilisant la force de la vidéo et d'internet. Proposer aux professeurs, et éducateurs des outils innovants et des formations pour mieux intervenir auprès des jeunes. L'action se compose d'un kit pédagogique qui allie la vidéo, la formation, la conférence interactive et Internet, et d'un site du nom de Stop Intox qui rassemblera des contenus vidéos et écrits qui serviront de support pédagogique aux jeunes mais également au personnel enseignant.

Une subvention de 8 000 euros à l'association 1000 VISAGES PRODUCTION (13^e) pour le projet « Ateliers d'éducation à l'image pour des jeunes de quartiers prioritaires du 13^eme arrondissement » qui veut aider à développer un esprit critique face aux médias, favoriser l'intégration des jeunes de quartiers prioritaires dans la société et leur intérêt pour la vie citoyenne active, jeter les bases pour la création d'un média de proximité. L'action consiste à constituer trois groupes de jeunes adolescents des quartiers prioritaires du 13^eme arrondissement, en favorisant une mixité entre les quartiers, afin de les faire bénéficier d'une solide éducation à l'image et aux médias, mise en pratique par la réalisation d'un reportage par groupe.

Une subvention de 8 000 euros à l'association ARTS TRADITIONNELS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DU 18^{ÈME} ARRONDISSEMENT (ATNT-18) (18^e) pour le projet « INFO-DETOX : Collectif "Médiateurs médias numériques du quartier" » qui veut aider au décryptage de l'information dans les médias par un collectif d'habitants (adultes, collégiens, bénévoles des associations partenaires) et améliorer la réactivité aux événements liés au racisme, antisémitisme, discrimination, intolérance sectaire, incitation à la haine et à la violence par la mise en place avec ce collectif d'outils d'information, expression, médiation du pair.

Une subvention de 8 000 euros à l'association ESPOIR 18 (18^e, 19^e, 20^e) pour le projet « Création d'un "MOOC" contre le racisme et l'antisémitisme. » qui veut dans un cadre collectif et collaboratif favoriser l'initiation à la production de l'information sur la thématique du racisme en développant l'esprit critique et l'autonomie à travers l'usage d'un média numérique.

Une subvention de 10 000 euros à l'association KHIASMA (20^e) pour le projet « Citoyenneté en images » qui veut permettre de développer de nouvelles actions d'éducation à l'image à travers des ciné-débats et des ateliers visant un public adolescent et jeune adulte. Le projet est co-élaboré par Khiasma, Espace Jeunes Paul Meurice, Maison des Fougères, Feu Vert. A travers ces ateliers, il s'agit

de comprendre et décrypter l'information grâce à une meilleure appréhension des médias et de l'image diffusée en masse. Il s'agit également de s'appropriier les outils de création multimédia et de développer un regard critique. Le souhait de donner du sens à la liberté d'expression se fera à travers la création et la mise en place d'outils avec les habitants.

Une subvention de 10 000 euros à l'association CITIZEN PRESS (19^e) pour le projet " Le 19scope" qui veut créer un guide journalistique papier et multimédia, gratuit, entièrement réalisé par 20 jeunes, entre 18 et 25 ans, issus des quartiers populaires. Ce projet spécifique, au regard des autres actions de l'association, s'est imposé au regard des événements de janvier, et il se développera depuis le territoire où l'association est implantée (rue Armand Carrel, Paris 19e). L'action porte sur l'éducation aux médias par le 'faire', l'éducation à la prise de parole, à l'expression, à l'altérité et donc à la liberté d'expression, ainsi que sur la responsabilisation et l'autonomisation des participants sur les questions citoyennes et démocratiques.

Une subvention de 10 000 euros à l'association ESPACE 19 (19^e) pour le projet " PARI - PREVENTION ACTIVE DES RISQUES SUR INTERNET" qui veut prévenir la radicalisation des jeunes par Internet et les réseaux sociaux, mettre la parentalité au cœur de cette prévention, apprendre à décrypter les médias et favoriser l'inclusion numérique des familles. L'action repose sur une méthode de prévention active : voulant avant tout que les familles empêchent les conditions d'émergence de la radicalisation chez leurs enfants, plutôt que de tenter de la traiter, une fois installée. Ainsi sont prévus des ateliers hebdomadaires d'apprentissage des bases de l'informatique, d'Internet et des réseaux sociaux à destination des familles - des conférences-débats sur les réseaux sociaux, les médias, à destination des parents et/ou des jeunes - des rendez-vous personnalisés de "crise", sur demande des familles pour nous permettre une orientation efficace - une brochure pour les familles recensant les contacts utiles.

Une subvention de 10 000 euros à l'association R2K (19^{ème}) pour le projet " «CITOYENNETE, LAICITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE » qui vise à former des « Tuteurs de Citoyenneté numérique », dans des centres de loisirs, des EPN, des centres sociaux, des écoles, des bibliothèques, et dans tous les lieux équipés d'ordinateurs accessibles au public. L'action a pour objectif de développer une maîtrise des usages numériques et une culture de l'information. L'enjeu est de donner les moyens de contribuer à une citoyenneté démocratique, active, et participative, savoir communiquer, basée sur la responsabilité individuelle, le pluralisme et l'échange.

Une subvention de 14 000 euros à l'association COLOMBBUS (10^{ème}) pour le projet " Médias, Réseaux sociaux et engagement citoyen au Passage Numérique" qui veut animer un lieu d'échanges favorisant la mixité, l'intergénérationnel, le lien social et l'engagement citoyen, favoriser la compréhension de l'information et des réseaux sociaux, et co-construire avec les habitants de nouveaux outils de participation citoyenne. L'action s'intègre à un projet global de mobilisation citoyenne des habitants grâce au numérique au sein d'un lieu d'accueil situé dans le quartier prioritaire du Grand Belleville.

Les dépenses correspondantes, s'élevant au total à 363 235 euros, seront imputées pour 345.235 euros, sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires au chapitre 65, rubrique 020, nature 6574, ligne 15 001 - Provisions pour associations œuvrant pour le développement des quartiers, du budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris, et pour 18.000

